

L'Europe indécise face au retour des djihadistes

La chef de la diplomatie, Federica Mogherini, a annoncé qu'il n'y « aura pas de décision au niveau de l'UE »

BRUXELLES - bureau européen
BERLIN - correspondant

A lors que l'organisation Etat islamique (EI) vit ses derniers jours sous sa forme territoriale en Syrie, la pression s'accroît sur les pays européens, exhortés à récupérer leurs ressortissants retenus sur place après avoir rallié le groupe djihadiste. Lundi 18 février, les gouvernements européens qui avaient déjà engagé des discussions avec Washington au sujet du sort de leurs ressortissants ont été contraints de réagir dans l'urgence aux déclarations du président américain, Donald Trump.

Le message est dans le pur style du locataire de la Maison Blanche : deux Tweet publiés dans la nuit de samedi 16 à dimanche 17 février. Et un ultimatum. « *Nous partons* », a-t-il lancé, confirmant de nouveau sa volonté de retirer ses forces de Syrie. « *Il n'y a pas d'alternative, car nous serions forcés de les libérer* », amis en garde le président américain, s'adressant particulièrement au Royaume-Uni, à la France, et à l'Allemagne, qui comptent de nombreux ressortissants détenus ou retenus.

Le coresponsable des relations internationales des autorités du nord-est de la Syrie, Abdel Karim Omar, a toutefois nuancé les propos du président américain. « *Nous ne les relâcherons pas. Jamais nous ne pourrions faire cela* », a-t-il précisé, tout en avertissant que ces djihadistes constituaient des « *bombes à retardement* ». Les Forces démocratiques syriennes (FDS), à dominante kurde, détiennent 800 hommes étrangers et retiennent 700 femmes et 1500 enfants dans des camps de déplacés.

Retour par petits groupes

Si le Tweet de Donald Trump ne sera pas, dans l'immédiat, suivi d'effet du côté européen, il aura toutefois fait réagir quelques chancelleries et certains gouvernements. Même si une décision au niveau de l'Union européenne reste, pour l'instant, exclue.

La chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, a annoncé lundi, à la suite d'une réunion des ministres des affaires étrangères des pays de l'Union européenne à Bruxelles consacrée notamment à la situation en Syrie, qu'il n'y « *aura pas de déci-*

sion au niveau de l'Union européenne. Elle relève de la compétence de chaque gouvernement ». La voie retenue serait donc celle de la coordination, qui serait facilitée par une « *réflexion commune* » entre les Etats membres. Mme Mogherini adressait ainsi une fin de non-recevoir au ministre de la justice belge, Koen Geens, qui avait réclaté dès dimanche une « *solution européenne* », appelant à « *réfléchir tranquillement et regarder ce qui comporte le moins de risques sécuritaires* ». La Belgique compte officiellement 55 détenus dans les prisons kurdes en Syrie et en Irak.

« *Nous nous sommes préparés au cas où quelque chose interviendrait de nouveau. Et, à ce stade, la France ne répond pas aux injonctions et garde la politique qu'elle avait, c'est-à-dire un accueil au cas par cas* », a, de son côté, rétorqué le ministre français de la justice, Nicole Belloubet, sur France 2. On estime, de sources françaises, à environ 150 le nombre de ressortissants français, dont une cinquantaine d'adultes, détenus ou retenus dans le nord-est de la Syrie. Dans tous les cas, diverses parties prenantes en France travaillent plutôt sur des scénarios de retour par petits groupes. Soit « *une dizaine* » de djihadistes et leurs enfants à chaque fois, selon l'un d'eux.

En Allemagne, le gouvernement a réagi avec une grande prudence. A ce stade, un tel rapatriement est « *extrêmement difficile* » à envisager, a ainsi déclaré Heiko Maas, le ministre des affaires étrangères, dimanche soir, sur la chaîne ARD. Un retour ne sera possible que si « *nous pouvons garantir que ces personnes seront immédiatement traduites ici, devant un tribunal, et qu'elles seront mises en détention* », a-t-il expliqué.

Cette prudence s'explique par la situation juridique dans laquelle se trouvent les quarante-deux ressortissants allemands actuellement détenus en Syrie. Parmi eux, trente-deux font l'objet d'une enquête judiciaire en Allemagne, mais seulement dix-huit sont pour l'instant visés par un mandat d'arrêt. D'où la crainte des autorités : qu'une bonne partie d'entre eux, de retour en Allemagne, se retrouvent en liberté.

Un scénario politiquement difficile à envisager et à assumer.

Si le gouvernement allemand veut d'abord s'assurer de « *la dangerosité* » et des « *possibilités de poursuites* » avant qu'on ne procède à un rapatriement, comme l'a rappelé, lundi, son porte-parole, Steffen Seibert, le principe même du retour fait plutôt consensus outre-Rhin, où plusieurs responsables politiques, de la majorité comme de l'opposition, ont rappelé que l'Allemagne était « *responsable* » de ses ressortissants, et que c'est donc à elle de les juger. Egalement désigné par Donald

terroge un diplomate à Bruxelles.

Gestion des risques

Un semblant de consensus semble toutefois se dessiner sur la nécessité de rapatrier les enfants en bas âge, surtout s'ils sont rapidement et correctement pris en charge à leur arrivée. « *Plus on les rapatrie tôt, plus on diminue le risque* », commente un expert. L'approche du cas des mineurs prônée par la France est citée en exemple. Le cas des femmes est jugé beaucoup plus problématique, sauf pour les plus jeunes et celles dont

il est prouvé qu'elles auraient été contraintes à rejoindre les zones contrôlées par les djihadistes.

Enfin, indique une source diplomatique, d'autres aspects du problème doivent être désormais pris en compte et négociés dans le cadre d'une gestion des risques : l'attitude de pays tiers pour le cas des binationaux – la Tunisie par exemple – et ce que cette source décrit comme « *le jeu politique des Kurdes* », qui pourraient vouloir inclure le sort des combattants étrangers qu'ils détiennent dans une négociation plus vaste quant à leur avenir.

Dans la journée de lundi, à la suite d'une rencontre avec des généraux américains, le commandant des FDS, Mazloum Kobane, a appelé les forces de la coalition à laisser 1500 hommes en Syrie, malgré le retrait américain. ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS,
THOMAS WIEDER
ET MADJID ZERROUKY (À PARIS)

LE CONTEXTE

DEFI POLITIQUE

Sommés une nouvelle fois par les Etats-Unis de rapatrier leurs ressortissants détenus en Syrie sous peine de les voir disparaître dans la nature après le retrait des forces américaines, les pays européens, divisés, peinent à résoudre un défi politique et judiciaire qui pourrait concerner des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants. Au total, environ 3000 personnes issues d'une quarantaine de pays sont détenues ou retenues dans le nord-est de la Syrie.

La voie retenue serait celle de la coordination, facilitée par une « réflexion commune » entre les Etats membres

Trump, Londres, concerné par 900 départs, refuse toute pression de Washington. Le Royaume-Uni estime que les djihadistes devraient être jugés là où les crimes ont été commis. « *Les combattants étrangers devraient être traduits en justice conformément à la procédure légale adéquate dans la juridiction la plus appropriée* », a déclaré un porte-parole de la première ministre, Theresa May. « *Quand c'est possible, cela devrait avoir lieu dans la région où les crimes ont été commis* », a-t-il ajouté.

Une position partagée par la Suède, dont une centaine de ressortissants seraient concernés, et dans une moindre mesure par l'Autriche, qui s'abrite derrière des difficultés techniques. Vienne compterait une trentaine de djihadistes toujours sur zone.

Laisser les combattants en Syrie et en Irak, favoriser leur retour contrôlé en Europe, au cas par cas, ou les arrêter s'ils se présentent

aux frontières ? Les trois options sont donc jaugées mais jamais jugées totalement convaincantes. Et les échéances électorales, européennes et nationales, qui se profilent ne simplifient pas les débats. « *Quel dirigeant prendra le risque d'engager une politique de retour qui pourrait s'avérer désastreuse au cas où le moindre incident terroriste surviendrait ?* », in-

La demande de « compassion » d'une Britannique de l'EI

EN FÉVRIER 2015, la photo des trois collégiennes de Bethnal Green (Est londonien) franchissant les contrôles de l'aéroport de Gatwick en direction d'Istanbul puis de la Syrie avait fait le tour du monde, symbolisant la force d'attraction de l'organisation Etat islamique (EI).

L'une des jeunes filles, Shamima Begum, âgée à l'époque de 15 ans, personnifie aujourd'hui le dilemme des Etats européens à propos du retour des djihadistes et de leurs familles, depuis qu'elle a réclamé, dans un reportage du *Times* du 13 février, de rentrer dans sa famille à Londres. «*Je pense que les gens devraient avoir de la compassion pour moi, pour tout ce que j'ai vécu. Je ne savais pas dans quoi je m'embarquais quand je suis partie*», a-t-elle déclaré dimanche 17 février à Skynews juste après avoir accouché de Jerah, son troisième enfant, au camp de réfugiés de Al-Hawl, dans le nord-est de la Syrie.

Les deux premiers sont morts de maladie ou de malnutrition, selon son récit.

La jeune femme dit ne pas savoir où se trouve le père du nouveau-né, le djihadiste néerlandais Yago Riedijk, 27 ans, qu'elle a épousé dix jours après être arrivée à Rakka, en 2015.

Refus d'exprimer le moindre regret

Le Royaume-Uni oscille entre compassion et fermeté à propos du cas de Shamima Begum. «*J'étais juste une femme au foyer, j'ai passé quatre ans à la maison, j'ai pris soin de mon mari, de mes enfants. Je n'ai jamais fait de propagande*», a-t-elle assuré.

En même temps, son refus d'exprimer le moindre regret pour avoir rejoint le djihad en Syrie, sa justification des exécutions par décapitation «*autorisées par l'islam*» et le fait qu'elle continue de dire «*nous*» en parlant de l'EI, trouble. «*Je ne le regrette pas, car cela m'a changée en tant que personne, cela m'a rendue plus forte, plus dure. Et j'ai épousé un homme que je n'aurais jamais rencontré au Royaume-Uni, témoinne-t-elle. Au début, c'était aussi bien que*

sur les vidéos. C'est devenu plus dur ensuite. Quand nous avons perdu Rakka, nous avons dû bouger sans cesse.»

Le ministre de l'intérieur britannique, Sajid Javid, a affirmé qu'il n'hésiterait pas à révoquer le passeport de la jeune femme et plus généralement à «*empêcher*» le retour de Britanniques ayant rejoint l'EI. Mais la déchéance de la nationalité ne peut être infligée à une personne qui n'en possède qu'une seule. «*Les citoyens britanniques qui n'ont pas d'autre nationalité ont le droit de rentrer au Royaume-Uni*, a assuré dimanche Jeremy Wright, ministre de la culture. *Nous devons nous préoccuper de la santé de ce bébé et de celle de Shamima Begum*, a-t-il ajouté. *Mais elle devra répondre de ses actes.*» Plus de 900 personnes ont quitté le Royaume-Uni pour combattre en Syrie. Parmi eux, une centaine de binationaux ont déjà été déçus de leur nationalité britannique. ■

PHILIPPE BERNARD
(LONDRES, CORRESPONDANT)